

# Le PROGRÈS SPIRITE

SCIENCES OCCULTES — PSYCHOLOGIE EXPÉRIMENTALE

*Le Journal paraît du 1<sup>er</sup> au 5 et du 15 au 20 de chaque mois*

## SITUATION DU PROGRÈS SPIRITE AU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 1896

En juillet 1896, nous prîmes l'initiative d'une transformation du « Progrès spirite » dans le but de vulgariser nos doctrines, de les faire pénétrer peu à peu dans les diverses classes de la société par une publicité très étendue et par la vente du journal à bon marché.

Le 1<sup>er</sup> août de la même année, ayant déjà obtenu quelques souscriptions en faveur de cette tentative et nous rendant compte de l'importance des dépenses à effectuer, nous fîmes publiquement appel au concours pécuniaire de nos lecteurs, pour nous aider à transformer notre journal et à le répandre largement dans Paris.

Cet appel fut entendu de quelques spirites sincères et dévoués.

Voici leurs noms et la liste des sommes qu'ils ont versées :

Mmes Carrié . . . . .	25 fr.
Menétrey . . . . .	50
Poulain . . . . .	25
M.... . . . .	25
Depoire . . . . .	100
Lefebvre . . . . .	25
de W... . . . .	200
V <sup>e</sup> Poullain-Boulton . . . . .	25
Simon . . . . .	100
Perriquet . . . . .	25
de Buronfosse . . . . .	25
MM. A. Caron . . . . .	500
Auguste Roche . . . . .	500
Tegrad . . . . .	200
A. Boyer . . . . .	25
Poulain fils . . . . .	25
Louis . . . . .	100
Berruyer . . . . .	25
Gronier . . . . .	25
Bacquerie . . . . .	25
Noël . . . . .	200
<b>Total . . . . .</b>	<b><u>2 250 fr.</u></b>

Nous avons espéré réunir des sommes plus importantes, fonder une Société par actions et donner une vigoureuse impulsion au spiritisme en France.

Néanmoins, les souscriptions recueillies nous permirent de sortir du *statu quo*, de transformer le *Progrès Spirite* en feuille de propagande vendue 10 centimes dans les kiosques et paraissant deux fois par mois, ce qui était déjà un excellent résultat.

Nous exprimons donc ici notre sincère reconnaissance aux spirites dont le concours nous a été si utile dans cette œuvre de propagande, qui nous a demandé, à son début, tant de travail et d'efforts.

Au montant des souscriptions, Fr. 2 250 »  
il convient d'ajouter le produit de la vente, dans les kiosques, des numéros des 15 août, 1<sup>er</sup> et 15 septembre . . . . . 79 90

Total des recettes . . . . . 2 329 90

Il faut en déduire les dépenses de juillet, août et septembre, car, à partir du 1<sup>er</sup> octobre, ainsi que nous l'expliquerons tout à l'heure, les frais généraux du journal n'ont plus été payés avec les fonds versés par les souscripteurs.

### DÉTAIL DES DÉPENSES.

Frais d'impression . . . . .	409, 70	} 1 188, 63
Frais de bandes, suscriptions, pliage, envoi, transport . . . . .	60 »	
Distribution dans les kiosques et chez les marchands de journaux . . . . .	75 »	
Affranchissement p. la poste . . . . .	28, 55	
3 mois d'appointements . . . . .	600 »	
Frais divers . . . . .	15, 40	

Il restait donc en caisse, au premier octobre 1896 . . . . . 1 141, 25

Soit la moitié, environ, du montant des souscriptions reçues.

Cette somme de 1 141 fr. 25 a été mise à part et est restée intacte depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1896. Pourquoi ?

Parce que, à dater de ce jour, ainsi que nous l'avons annoncé dans notre numéro du 15 octobre, le concours de notre sœur « Espérance » nous était offert, c'est-à-dire que cette sœur en croyance dévouée prenait à sa charge, *pour l'avenir*, les frais d'impression, de distribution et d'envoi du journal, ainsi que toutes autres dépenses intéressant notre cause.

Que nous restait-il à faire en ces circonstances ?

Adresser nos plus vifs remerciements à nos souscripteurs pour le fraternel appui qu'ils nous avaient prêté et leur restituer les sommes restant disponibles sur le montant de leurs versements. C'était, en bonne justice, du moins ce qu'il nous semblait devoir faire.

Deux d'entre eux, toutefois, nous ont demandé le remboursement *intégral* de leur souscription, sans vouloir tenir compte des dépenses nécessitées par la transformation et le lancement du journal. Nous nous sommes empressé de les satisfaire.

D'autres ont reçu, de leur côté, les 50 0/0 leur revenant.

Quelques-uns nous ont prié de verser leurs fonds à la caisse de secours aux spirites malheureux (que nous venons d'ouvrir au bureau du journal, 1, rue Oberkampf, à Paris), ce que nous avons fait avec joie, car la misère afflige un trop grand nombre de spirites que, chaque jour, nous nous voyons, avec regret, impuissants à secourir.

Deux autres de nos souscripteurs nous ont demandé de verser les sommes leur revenant, à la caisse du Comité de Propagande, en vue des frais à faire pour la préparation du futur Congrès. Nous avons fait ces versements entre les mains du trésorier du Comité de Propagande, à la séance du 3 courant.

Enfin, plusieurs de nos souscripteurs ne nous ont pas encore indiqué à quoi nous devons employer les fonds leur appartenant. Nous les prions de bien vouloir nous fixer sur ce point dans le plus bref délai possible.

Si, parmi ces derniers souscripteurs, il s'en trouvait qui crussent pouvoir nous réclamer le montant *intégral* de leur souscription, sans tenir compte des dépenses faites en juillet, août et septembre 1896, dépenses qui sont restées absolument à notre charge, nous prendrions sur nos ressources personnelles pour les satisfaire, ainsi que nous l'avons déjà fait pour d'autres.

Nous avons hâte de liquider cette situation matérielle, pour nous livrer, sans autre préoccupation, à notre tâche morale, philosophique et littéraire.

Encore une fois merci à tous ceux qui nous ont aidé au moment de la transformation de notre journal. C'est par eux que nous avons pu attendre la réalisation de nos espérances et atteindre à notre situation actuelle. Nous ne l'oublierons point et nous les prions de nous continuer leur fraternelle sympathie, à laquelle nous serons toujours heureux de répondre fraternellement.

A. LAURENT DE FAGET.

## CODE PÉNAL DE LA VIE FUTURE

(Suite) (1)

14° La durée du châtement étant subordonnée à l'amélioration, il en résulte que l'Esprit coupable qui ne s'améliorerait jamais souffrirait toujours, et que, pour lui, la peine serait éternelle.

15° Une condition inhérente à l'infériorité des Esprits est de ne point voir le terme de leur situation et de croire qu'ils souffriront toujours. C'est pour eux un châtement qui leur paraît devoir être éternel. (2)

(1) Voir notre numéro du 1<sup>er</sup> février.

(2) *Perpétuel* est synonyme d'*éternel*. On dit : la limite des neiges perpétuelles ; les glaces éternelles des pôles ; on dit aussi le secrétaire perpétuel de l'Académie, ce qui ne veut pas dire qu'il le sera à perpétuité mais seulement pour un temps *illimité*. *Eternel* et *perpétuel* s'emploient donc dans le sens d'*indéterminé*. Dans cette acception, on peut dire que les peines sont éternelles, si l'on entend qu'elles n'ont pas une durée limitée ; elles sont éternelles pour l'Esprit qui n'en voit pas le terme.

16° Le *repentir* est le premier pas vers l'amélioration, mais seul il ne suffit pas, il faut encore l'*expiation* et la *réparation*.

*Repentir, expiation* et *réparation* sont les trois conditions nécessaires pour effacer les traces d'une faute et ses conséquences.

Le repentir adoucit les douleurs de l'expiation, en ce qu'il donne l'espérance et prépare les voies de la réhabilitation ; mais la réparation *seule* peut annuler l'effet en détruisant la cause ; *le pardon serait une grâce et non pas une annulation*.

17° Le repentir peut avoir lieu partout, en tout temps ; s'il est tardif, le coupable souffre plus longtemps.

L'expiation consiste dans les souffrances physiques et morales, qui sont la conséquence de la faute commise, soit dès la vie présente, soit, après la mort, dans la vie spirituelle, soit dans une nouvelle existence corporelle, jusqu'à ce que les traces de la faute soient effacées.

La réparation consiste à faire du bien à celui à qui on a fait du mal. Celui qui ne répare pas ses torts en cette vie, par impuissance ou mauvais vouloir, se retrouvera, dans une existence ultérieure, en contact avec les mêmes personnes qui ont eu à se plaindre de lui, et dans des conditions choisies par lui-même, de manière à pouvoir leur prouver son dévouement, et leur faire autant de bien qu'il leur a fait de mal.

Toutes les fautes ne portent pas un préjudice direct et effectif ; dans ce cas, la réparation s'accomplit : en faisant ce que l'on devait faire et que l'on n'a pas fait, en remplissant les devoirs que l'on a négligés ou méconnus, les missions où l'on a failli ; en pratiquant le bien contraire à ce que l'on a fait de mal ; c'est-à-dire en étant humble si l'on a été orgueilleux, doux, si l'on a été dur, charitable si l'on a été égoïste, bienveillant si l'on a été malveillant, laborieux si l'on a été paresseux, utile si l'on a été inutile, tempérant si l'on a été dissolu, de bon exemple si l'on en a donné de mauvais, etc. C'est ainsi que l'Esprit progresse en mettant à profit son passé. (1)

(1) La nécessité de la réparation est un principe de rigoureuse justice que l'on peut considérer comme la véritable loi de réhabilitation morale des Esprits. C'est une doctrine qu'aucune religion n'a encore proclamée.

Cependant, quelques personnes la repoussent parce qu'elles trouveraient plus commode de pouvoir effacer leurs méfaits par un simple repentir, qui ne coûte que des paroles, et à l'aide de quelques formules ; libre à elles de se croire quittes : elles verront plus tard si cela leur suffit. On pourrait leur demander si ce principe n'est pas consacré par la loi humaine, et si la justice de Dieu peut être inférieure à celle des hommes ? si elles se tiendraient pour satisfaites d'un individu qui, les ayant ruinées par abus de confiance, se bornerait à leur dire qu'il le regrette infiniment. Pourquoi reculeraient-elles devant une obligation que tout honnête homme se fait un devoir de remplir, dans la mesure de ses forces ?

Lorsque cette perspective de la réparation sera inculquée dans la croyance des masses, elle sera un frein bien autrement puissant que celle de l'enfer et des peines éternelles, parce qu'elle touche à l'actualité de la vie, et que l'homme comprendra la raison d'être des circonstances pénibles où il se trouve placé.

ALLAN KARDEC.

(à suivre)

## LE MOUVEMENT SPIRITE

Revue des Journaux

Le *Journal* termine ainsi son historique du spiritisme :

Les revenants qui se repentent d'un crime impuni, traînent dans les cloîtres, les églises, les maisons hantées, un bruit de chaînes et d'ossements. Les revenants sont aussi des victimes qui demandent ou commandent la vengeance dans l'étroit couloir d'un château-fort ou sur la terrasse d'El-seneur. On brûle, on brûle pour sorcellerie en attendant qu'on brûle pour Réforme. Des transports inconnus, des levers de l'intelligence hors le corps cataleptique, ou des tourbillons de volonté perverse entraînent les femmes au sabbat ; et le diable

s'agite, gronde, se débat, irrévérencieux envers les gens d'Eglise, irritant envers les réformateurs, se mettant hors de la portée de l'encrier de Luther. Si les juges de Richelieu l'expulsent de Loudun, si, sous la domination calme de Louis XIV, il doit se réfugier, les yeux clignotants, aux pratiques des messes noires, son éclipse ne durera qu'un bref espace de temps, car le voici renaître ! Sous le nom de force magnétique il torture les convulsionnaires de Saint-Médard ; comme démon, il brise Magdeleine de la Palud ; c'est une aurore nouvelle pour le merveilleux, l'apparition de Cagliostro, de Saint-Germain, de Mesmer, ce pendant que les anges commencent à dicter les célestes merveilles à Swedenborg, que la Dame blanche se montre aux palais des Hohenzollern, miracles particuliers, suggestion ou auto-suggestion à un seul esprit, différents du miracle collectif ou croyance d'un peuple ou d'une secte au merveilleux ; notre prochain article donnera l'historique de ces miracles particuliers.

GUSTAVE KAHN.

On lit dans la *Liberté* du 14 février :

Nous avons des occultistes dans tous les genres ; il y en a de menaçants, qui poursuivent une œuvre de ténèbres, avec d'autant plus de farouche ardeur que leur raison ne paraît pas bien assise ; ce sont les mystiques pervers, que conduit un appétit de curiosité et de vice. Ils sont plaisants, mais dangereux aussi, nos satanistes.

Nous avons les spirites dont la moralité n'est pas si trouble ; il s'en faut bien — car ils paraissent recrutés surtout parmi les âmes ingénues. Cependant, il se rencontre dans l'affaire de très fermes esprits, nourris de science. On peut observer que ceux-ci n'opposent point à la religion révélée le culte à l'envers des mauvais esprits ; ils s'éloignent visiblement du christianisme et paraissent verser dans des doctrines mystérieuses dont le fond est une métempsy-cose raffinée. C'est ce qui explique l'éloignement des chrétiens fervents pour les pratiques du spiritisme ; les tables tournantes sont pierres de scandale pour les dévots.

Mais ces choses qu'on ne voit pas prennent une place visible, de plus en plus considérable ; il faut maintenant y regarder à deux fois pour les contester ; on risque de n'être pas le bon marchand de son incrédulité. Un de mes confrères — des meilleurs — un des plus tempérés et des plus avisés, ceci est ordinairement même chose — a voulu dire son mot sur le spiritisme. M. Sardou a levé gaiement les épaules : « — Voilà, a-t-il dit, un homme qui pourrait parler d'or, sur beaucoup de questions. Il n'a pas été sage en abordant celle-ci qu'il ne connaît pas. »

Je ne voudrais pas mériter le même reproche, et il ne m'en coûte rien de confesser que je ne connais pas du tout la question, et même que je n'ai pas un vif appétit de la connaître. Les spirites intéressent ; ils ont une curiosité humaine, point malsaine ; le spiritisme peut égarer quelques âmes faibles, mais des âmes plus fermes peuvent y trouver leur aliment.

P. P.

*L'Écho de Paris*, du 14 février, dans son article de fond, consacré au spiritisme, retrace les impressions de deux époux qui viennent de voir jouer à la Renaissance, la nouvelle pièce de Victorien Sardou :

Les deux premiers actes de *Spiritisme* les laissaient indifférents. Rien ne distinguait cette petite histoire, inventée par M. Sardou, des anecdotes délayées que leur infligeaient couramment les auteurs dramatiques. Mais ils se passionnaient pour le dénouement, ils y trouvaient une pépite assez belle pour compenser leur acharnement sur tant de cailloux et de terre déjà remuée, fouillée, appauvrie. La scène où d'Aubenas pardonne aisément à l'ombre de sa femme évoquée la faute pour laquelle, probablement, il serait sans pitié si la coupable, vivante, tombait à ses pieds, cette scène révélait à Jenny, comme un coup de sonde, la profondeur de son âme.

— Ah ! murmura-t-elle, Simone a raison, quand elle dit : « C'est à mon ombre seule que tu fais grâce ; tu serais moins clément si j'étais encore de ce monde ! » L'admirable exhortation du *Pater*, on de-

vrait la modifier, l'apprendre aux enfants complétée ainsi : « Pardonnons aux vivants leurs offenses, comme nous les pardonnons si volontiers aux morts qui nous ont offensés ! » Car nous ne savons pas pardonner, nous ne savons pas choisir le moment où la bonne parole peut ranimer les forces du naufragé défaillant. C'est quand il a disparu que nous lui envoyons le canot de secours. Le canot revient vide et se balance, inutile, amarré au rivage désert, devant la morne étendue de la vie. Combien de créatures aimées eussent pu être sauvées, que nos hésitations, notre générosité conditionnelle, ont perdues irrémédiablement ! Lesquels, d'elles ou de nous, expient le plus cruellement leur erreur et ont le plus besoin de commisération ?

Il répondit : — C'est nous.

— On a tort d'être implacable, reprit-elle. Le souvenir de nos rigueurs est une plaie inguérissable et qui s'agrandit à notre flanc. De quel droit serions-nous inflexibles ? Le juge est plus à plaindre que le criminel : lui aussi connaîtra le remords et se repentira trop tard !

— Sardou est bien inspiré encore quand il s'élève contre l'abominable perpétuité des châtiments, qu'enseigne la religion catholique. Il n'y a d'éternelle que la pitié, l'abondante, l'inaltérable pitié, souveraine en l'Autre Monde comme en celui-ci. Car se peut-il, demanderai-je avec Sardou, que les âmes du Paradis entendent, sans être attendries, les cris des réprouvés, ne compatissent pas à leurs souffrances, n'interviennent pas pour eux et, séditieuses même, n'aident pas à s'évader du Purgatoire et de l'Enfer où l'on prétend qu'ils seront suppliciés une seconde fois, ces damnés de l'au delà, forçats d'ici-bas pour la plupart, enterrés par nous avec leurs chaînes ?

— Vous pensez donc comme moi, Fabrice, que notre devoir est de les leur enlever avant qu'ils meurent ou tout au moins d'en alléger leur ombre, afin, comme dit M. d'Aubenas, « d'abrèger les tourments de leur vie errante et de hâter leur délivrance ? »

— Oui, je le pense, Jenny, car il faut

faire pour les autres ce que nous voudrions que l'on fit pour nous. Mais quel encouragement ce serait, si nos rapports avec l'Invisible, l'entretien possible avec les Esprits, l'évocation des pauvres et chers êtres que nous avons trahis, si le spiritisme enfin, nous permettait de racheter nos fautes envers eux et de réaliser, de notre vivant, l'espoir de la rémission ! Ah ! faire parler les fantômes hostiles, les apitoyer sur nous, gagner leur indulgence, leur dire que le péché nous a rendus meilleurs, dignes maintenant de leur tendresse incomprise, de leur bonté dédaignée ; et, puisqu'il est impossible de recommencer sa vie, pouvoir pleurer sur elle avec ceux qui l'ont embellie et quittée ! C'est si triste, c'est un reproche si poignant que le mutisme des compagnons que nous avons eus et qui reviennent, comme des étrangers ou des ennemis, affliger notre solitude et désoler nos derniers jours ! Plus la vieillesse nous rapproche d'eux et plus ils se montrent intraitables, plus ils nous écrasent sous le fardeau des regrets ! Il me semble que, s'ils pouvaient nous répondre, on irait à la tombe comme on va au plaisir, à un rendez-vous de réconciliation et d'amour !

— Oui, Fabrice, les bras s'ouvriraient, de tous ceux dont nous sollicitons le pardon, d'abord, et de tous ceux aussi qui attendent le nôtre et sont partis navrés de ne l'avoir point obtenu. Ah ! ces revenants-là, les animer, secouer leur torpeur, consoler leur ombre lugubre, être sûr qu'ils entendent le cri déchirant que nous poussons vers eux ! Sentir palpiter de joie leur main nue sur notre épaule, leur main flottante, tandis que nous leur dirions : « Tu as été faible, tu m'as ignorée et meurtre, mais tu m'aimais quand même... Tu n'as pas seul, d'ailleurs, rampé dans la vie ; tu ne t'es pas seul vautré dans ses ignominies ; ai-je su davantage m'élever au-dessus des conventions et des préjugés, moi qui fis la sévère et qui te refusai, à ton dernier soupir, le pardon qui jaillit aujourd'hui de mon cœur vers ta forme ressuscitée ? »

Ils n'avaient désigné personne, mais

Fabrice comprenait qu'elle s'adressait à son premier mari, et Jenny devinait qu'il songeait à sa maîtresse suicidée. Et, loin de les irriter ou de les emplir de chagrin, cette constatation amenait entre eux une douceur et une harmonie dont ils étaient déshabitués.

— Ah ! cette science future, s'écria Fabrice, ces investigations des occultistes dans le surnaturel, dans ce que Paul Gibier appelle : *l'après-vie*, comme tout cela est passionnant ! Ce Parisot, le docteur sceptique de Sardou, est un niais qui montre le bout de sa longue oreille quand il dit : « Je verrais les Esprits, je les toucherais, que je n'y croirais pas. Il me faudrait désapprendre tout ce que je sais ! »

— Nous n'en demandons pas tant, nous, pour être persuadés. Nous apportons aux expériences toute notre bonne volonté. Nous ne disons pas : « Cela est impossible, » parce que nous désirons ardemment que cela soit, qu'on nous ouvre une perspective sur l'Autre Monde où nous irons ; parce que nous saluons déjà comme une adorable promesse ces rais de lumière que nous font voir les savants tels que William Crookes, Gully, Elliotson, Russell, Wallace, Varley, de Rochas, Gibier, sous la porte de bronze qui nous sépare des morts. Ah ! regardons à notre tour par le trou de la serrure et préparons, dans l'allégresse, l'échange consolant des pardons suspendus !

LUCIEN DESCAVES.

## LES BIENS DE CE MONDE

(Suite) (\*)

Il y aura toujours des riches et des pauvres, dites-vous ? Je n'y vois pas, quant à moi, grand inconvénient, si tout le monde est assuré du lendemain ; mais songez donc que ceux qui ont beaucoup veulent toujours avoir davantage, qu'ils s'attachent ainsi, d'une manière scandaleuse, aux biens de ce monde, et c'est ce qu'il faut surtout éviter.

(\*) Voir notre numéro du 1<sup>er</sup> février.

L'on se plaint de la décroissance de la population, n'en cherchez pas ailleurs la cause.

L'homme a créé la famille et c'est sa plus belle œuvre ; le travail lui permet d'avoir un foyer pour l'abriter et l'élever.

Les uns ont des loisirs pour penser ; les autres, plus nombreux, ont les bras pour agir : sans les bras, rien ne se ferait, mais tous se complètent et concourent ensemble au besoin universel de produire.

La tête peut représenter le capital, qui serait improductif sans les travailleurs proprement dits ; si l'on ne veut pas que ceux-ci aiment l'or bestialement, ce qui est dangereux, il ne faut pas qu'ils en manquent et l'on doit être juste envers eux.

Grâce à la pluralité des existences, les inégalités sociales se déplacent, et les mêmes hommes n'ont pas toujours les charges les plus lourdes, voilà ce qu'on ne sait pas assez et qu'il est bon qu'on dise. C'est en cela, en somme, que réside la justice.

Jusques à quand le dirons-nous en vain ?

Tel est humble aujourd'hui qui sera puissant demain ; l'essentiel est qu'on soit toujours à la hauteur de sa situation ; voilà la morale spirite ; en connaît-on une autre qui vaille mieux ?

Si la loi est ainsi, appliquons-nous à la rendre aussi douce que possible pour tous.

C'est une vérité élémentaire, en somme ; pourquoi donc les savants ne l'admettent-ils pas ? Veulent-ils, en vérité, que la science fasse banqueroute ?

Combien en est-il encore, qui croient qu'après la mort tout est fini !

Ils devraient savoir que l'homme a un corps pour vivre dans le monde physique, et un autre, le périsprit, pour vivre dans le monde métaphysique ; nous savons que celui-ci est impérissable, mais qu'il peut s'épurer.

L'on doit comprendre maintenant qu'il faut respecter le bien d'autrui, puisque les pauvres d'aujourd'hui, avons-nous dit, seront les riches de demain, et qu'à leur tour, ils voudront conserver ce qu'ils

auront; du reste, disons-le bien haut, la pauvreté dignement supportée est plus favorable au progrès de l'Esprit que la richesse plus ou moins bien acquise.

Il en est qui s'enrichissent par leur travail et leur savoir-faire, disent-ils, mais ils ne doivent pas s'en glorifier; il est tant de facteurs inconnus dans la réussite d'une affaire. D'ailleurs, d'autres plus laborieux et plus intelligents végètent parfois toute leur existence.

Il vaut mieux, dit quelqu'un, être mendiant qu'ignorant. Le spiritisme nous apprend que nous sommes les artisans de notre destin; nous avons ce que nous méritons ou bien ce que nous avons choisi nous-mêmes avant de revenir à la vie matérielle.

Beaucoup vont penser: j'aurais choisi la richesse si l'on avait demandé mon avis.

C'est une erreur; d'abord, les biens de ce monde ne sont pas assez abondants pour que tous les hommes soient riches à la fois; il faut donc que nous les possédions tour à tour; et puis, dans la vie spirituelle on sait, par expérience, combien ces biens sont éphémères et peu enviables; donc, un Esprit clairvoyant peut choisir la pauvreté qui doit le faire avancer plus rapidement dans la hiérarchie spirituelle, et c'est à considérer, savez-vous?

Ce n'est point que nous préconisons la misère, et notre intérêt est de la faire disparaître de ce monde, parce que si tous étaient heureux sur la terre, il n'y reviendrait que de bons Esprits, et c'est ce qui aura lieu plus tard. Cela ne veut pas dire que tous auront des biens en abondance, mais la terre produit assez pour que tous soient satisfaits; l'on ne mange pas l'argent, en définitive. Alors, pourquoi ne pas le supprimer, puisque c'est de lui que vient tout le mal?

Le seul but de la vie est de progresser, et non de s'enrichir.

Il faut progresser dans les sciences, les arts, l'industrie, dans tout ce qu'il y a de vrai, de beau et de bien, c'est à nous à nous arranger pour que chacun en profite selon ses aptitudes.

Supprimer l'argent! dira-t-on, et qui travaillera? Tout le monde, puisqu'on vivra pour progresser. Dans certaines compagnies industrielles, les ouvriers ont des livrets qui leur permettent d'obtenir, dans les magasins, tout ce dont ils ont besoin au prorata de leurs salaires; ils peuvent se passer de monnaie. Demandez à Jésus, qui prêchait le communisme. Il est probable que, dans cet avenir lointain dont nous parlons, tous les peuples auront renoncé à la monnaie, et que les échanges se feront sans cet intermédiaire.

Plus tard, peut-être, un milliardaire comme on en voit de nos jours, étant réincarné dans un milieu plus modeste, et, du reste, ayant perdu le souvenir de son ancienne splendeur, pourra être l'un des plus ardents promoteurs de ce nouvel état social; il est à présumer que la Providence enverra sur la terre des Esprits en majorité, imbus de ces idées pour les faire triompher.

Mais, d'ores et déjà, l'on peut améliorer le sort des humbles en les admettant partout à la participation des bénéfices; le familistère de Guise nous en offre un exemple encourageant; que faut-il pour cela? Des hommes de bonne volonté!

Les associations entre les travailleurs doivent donner aussi de bons résultats; c'est à eux d'y songer.

Il y aura des crises, mais l'amour nous sauvera; l'amour universel nous grandira et groupera tous les hommes dans une même famille; l'altruïsme adoucira le sentiment hautain de la personnalité qui s'effacera pour le bien général.

Le spiritisme seul nous conduira à ce beau résultat; c'est ainsi que chacun se sacrifiant pour tous, l'unité céleste rayonnera sur la terre, et l'humanité sera mûre pour une nouvelle évolution.

Nous sommes tous conviés, en renaissant, à cet avenir qu'un progrès incessant amènera inévitablement.

A. M. VERRIEUX.

## Echos et Nouvelles

## Réorganisation du Comité de propagande

Résolutions prises dans les réunions du Comité des 25 novembre, 6, 9 et 30 décembre.

Sont acceptées les démissions de Mme Gonet, à cause de son âge avancé ; de M. Boisseau, depuis longtemps malade ; de M. Lecomte, empêché par ses travaux. M. Hatin, toujours absent, est considéré comme démissionnaire. Enfin, la démission d'un membre du comité, éloigné de Paris, est acceptée.

Le Comité s'est ensuite complété par la nomination, comme membres parisiens, de MM. Brun, Docteur Moutin, Simonin, Allar, Hervy, Carré et Mme Duval.

Un des membres du Comité fait remarquer que les spirites et spiritualistes étant d'accord pour tenir un nouveau Congrès en 1900, à l'occasion de l'Exposition, le moment approche où il faudra se préoccuper de son organisation. Dès lors, le concours des membres de la province et de l'étranger deviendra des plus précieux. Il y aurait donc lieu de resserrer davantage les liens qui unissent tous les membres du Comité sans exception. Une circonstance très favorable s'offre en ce moment, continue l'orateur, au sujet de la nomination du Président du Comité, décidée dans la réunion précédente. Il s'agirait de la soumettre à la sanction des membres de la province et de l'étranger, réunis à ceux de Paris. La fonction serait ainsi rehaussée et procurerait au titulaire tout le prestige nécessaire pour mener à bien une entreprise demandant beaucoup de tact et un effort considérable.

A l'unanimité, le Comité a déclaré partager cet avis et a décidé qu'une liste de trois candidats, jugés les plus aptes, serait adressée aux membres de la province et de l'étranger pour solliciter leur vote.

Cette liste comprend : en première ligne, M. Laurent de Faget ; en deuxième ligne,

M. Allar ; en troisième ligne, M. le docteur Moutin.

Au vote définitif, M. Laurent de Faget est proclamé président.

Enfin, pour compléter le Bureau, sont nommés : Vice-Président, M. Allar ;

Secrétaire-Général, M. Gabriel Delanne ;

Secrétaire-adjoint, M. Brun.

On sait que MM. Girod et Duval ont conservé leurs fonctions : le premier de trésorier et le second de trésorier-adjoint.

(Bulletin de la Fédération, du 4<sup>e</sup> trimestre 1896)

Notre confrère, M. Décembre-Alonnier, met en ce moment la dernière main à un volume qui est appelé à produire une grande sensation parmi les Prêtres de toutes les religions, les Occultistes, les Kabbalistes, les Mages, les Spirites, les Magnétiseurs et chez les personnes qui croient que la mort n'est pas une porte ouverte sur le néant, et qui veulent avoir des indications précises sur l'au-delà.

Sous le titre de : *Contribution à l'étude de l'Inconnu*, notre confrère prépare une étude intéressante et documentée sur Swedenborg, le célèbre Voyant suédois.

Voici les conditions de la souscription :

Toute personne qui enverra son adhésion par lettre à M. Décembre-Alonnier, 12, rue Thouin, Paris, recevra l'ouvrage *franco* et ne le paiera qu'après réception, au prix réduit de 3 fr.

Les non souscripteurs payeront 6 fr.

Le Gérant : A. BOYER.